

Prêt d'honneur reprise et 1er développement de PME

INITIATIVE HAUTE-SAONE

Présentation du dispositif

Initiative Haute-Saône est une association loi 1901 créée en juin 1998 à l'initiative du Conseil Général de la Haute Saône, bénéficiant du soutien de partenaires économiques (Banques, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, experts-comptables, EDF, etc.). Son objectif est de favoriser la création et la reprise d'entreprises.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Le dispositif vise la reprise ainsi que le développement d'une entreprise de moins de 5 ans.

Les secteurs éligibles sont :

- l'industrie,
- l'artisanat de production,
- le BTP,
- la fourniture de produits ou services aux entreprises,
- l'hébergement touristique.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

L'aide est accordée pour reprendre l'actif d'une société.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le prêt d'honneur est à taux zéro, dont le montant ne dépasse pas 30 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Après de quel organisme

Les demandes de prêt sont à faire à Initiative Haute Saône.

Critères complémentaires

- Possibilité d'appartenance à un groupe de moins de 250 salariés.
- Effectif de moins de 250 salariés.
- Chiffre d'affaires de moins de 50 M€.
- Publics visés par le dispositif
 - > Repreneur

Organisme

INITIATIVE HAUTE-SAONE

- **Initiative Haute-Saône**
CCIT 70
1 Rue Victor Dollé
Zone Vesoul Technologia
70002 VESOUL Cedex
Téléphone : 03 84 96 71 32
E-mail : initiativehs70@gmail.com